

**Appel à candidature - Contrat doctoral 2023-2026**

**Formulaire de candidature**

* **à renvoyer au plus tard le 29 mai 2023 à minuit à l’adresse : eur-artec@u-plum.fr**

1. **INFORMATIONS PRELIMINAIRES**

1. **Inscription dans une ED et un laboratoire membres d’ArTeC**
* **L’inscription dans une des écoles doctorales ci-dessous est obligatoire.**
* Paris 8 : ED 159 Esthétique, sciences et technologies des arts
* Paris 8 : ED 31 Pratiques et théories du sens
* Paris 8 : ED 224 Cognition, langage, interaction
* Paris 8 : ED 401 Sciences sociales
* Paris Nanterre : ED 138 Lettres, langues, spectacles
* Paris Nanterre : ED 139 Connaissance, langage et modélisation
* Paris Nanterre : ED 395 Espaces, temps, cultures

**Un dossier d’inscription en doctorat** est donc à retirer et à déposer auprès de l’une des écoles doctorales.

* **Les candidat.es devront en outre être rattaché.es à l’une des équipes de recherche suivantes :**
* EA 4414 Histoire des arts et des représentations, HAR (Paris Nanterre)
* EA 4010 Arts des images & art contemporain, AIAC (Paris 8)
* EA 1572 Esthétique, musicologie et création musicale, musidanse (Paris 8)
* EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (Paris 8)
* EA 4008 Laboratoire d'études et de recherche sur les logiques contemporaines de la philosophie, LLCP (Paris 8)
* EA 349 Paragraphe (Paris 8)
* EA 4004 Cognition humaine et Artificielle, CHART-THIM (Paris 8)
* UMR 7023 Structures formelles du langage, SFL (Cnrs, Paris 8)
* UMR 7217 Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris Nanterre)
* UMR 8238 Laboratoire d’études de genre et de sexualité, LEGS CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 4385 Laboratoire d’études romanes, LER (Paris 8)
* EA 1569 Transferts critiques et dynamique des savoirs, TransCrit (Paris 8)
* EA 7322 Littérature et histoires, esthétique, LHE (Paris 8)
* EA 4386 Laboratoire parisien de psychologie sociale, LAPPS (Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 2302 Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l’audiovisuel (Paris 8)
* EA 3388 Centre d'études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation, CEMTI (Paris 8)
* EA 7339 Dispositifs d’information et de communication à l’ère numérique - Paris Ile de France, Dicen-Idf (Paris Nanterre, cnam, UPEM)
* EA 373 Institut de recherches philosophiques, IRePh (Paris Nanterre)
* EA 4416 Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme, LEME (Paris Nanterre)
* EA 370 Centre de recherches anglophones, CREA (Paris Nanterre)
* EA369 Études romanes (Paris Nanterre)
* EA1586 Centre de Recherche en Littérature et Poétiques comparées, LIPO (Paris Nanterre)
* EA 1586 Centre des Sciences des littératures en langue Française, CSLF (Paris Nanterre)
* Laboratoire d’Intelligence Artificielle et Sémantique des Données (LIASD)

1. **Service du/de la doctorant.e contractuel.le**

Le service confié au/à la doctorant.e contractuel.le sera arrêté annuellement par le chef d’établissement (présidence d’université). Si des modifications sont envisagées pour l’année suivante, elles doivent être formulées au printemps.

Il y a deux cas de figure :

* Le/la doctorant.e contractuel.le accomplit pendant la durée de son contrat, un service annuel exclusivement consacré aux activités de recherche liées à la préparation de son doctorat. Celui-ci doit s’inscrire dans les orientations de recherche de l'EUR ArTeC.

**ou**

* Le/la doctorant.e contractuel.le accomplit pendant la durée de son contrat, un service annuel qui comprend, pour les cinq sixièmes de son temps de travail effectif, les activités de recherche liées à la préparation de son doctorat, et, pour un sixième de son temps de travail, d’autres missions reliées aux projets de l'EUR ArTeC:
	+ Enseignement dans le cadre d'une équipe pédagogique intégrant l'offre de formation de l'EUR ARTEC, pour un service annuel au plus égal au tiers du service annuel d’enseignement de référence des enseignants-chercheurs, défini à l’article 7 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;
* Diffusion de l’information scientifique et technique ;
* Valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique, organisation d’activités de recherche au sein de l’EUR ArTeC ou d’une de ses équipes affiliées, pour une durée annuelle maximale de 268 heures ou 32 jours ;
* Missions d’expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association, un atelier d’artiste ou une fondation pour une durée annuelle maximale de 268 heures ou 32 jours.

* **Tous.tes les doctorant.es devront participer régulièrement à la vie intellectuelle d’ArTeC.**

**II. CONDITIONS ET MODALITES**

**Qui peut postuler ?**

Il n’y a pas de condition d’âge ou d’année d’obtention du Master pour postuler.

*Le projet du/de la candidat.e doit* ***clairement s’inscrire dans le programme scientifique de l’EUR ArTeC****.*

Le directeur ou la directrice de recherche pressenti.e doit être **membre HDR titulaire** d’une équipe de recherche de l’EUR ArTeC (liste ci-dessus).

**Quand postuler ?**

Il est possible de postuler pour entamer le contrat doctoral au début de la première année de thèse ou au début de la deuxième année de thèse. Un.e doctorant.e en 1e année peut s’inscrire au concours pour l’obtention d’un contrat doctoral, jusqu’à la fin du 12e mois d’inscription en thèse.

Il est donc possible de se présenter deux fois au concours ArTeC.

**Constitution du dossier de candidature :**

* Le présent formulaire de candidature (ci-dessous), dûment rempli et signé
* Le CV de la ou du candidat.e (3 pages maximum)
* Une lettre de candidature et de motivation
* Le projet de thèse

(4 pages maximum, police Times 12, bibliographie sommaire incluse.

NB : Par souci d’équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier –

Il conviendra notamment d’argumenter à propos de l’inscription du projet dans les thématiques de l'EUR ArTeC, de présenter l'approche méthodologique, et le calendrier de travail)

* L’avis motivé du/de la directeur.rice de recherche (avec signature)
* Le mémoire de Master 2 (ou équivalent) et le procès-verbal de soutenance
* Tout document (publications, portfolio, etc...) pouvant compléter ou qualifier la candidature

**IMPORTANT : Le ou la candidat.e peut déposer sa candidature si sa soutenance de Master n’a pas encore eu lieu. Néanmoins, il ou elle devra avoir soutenu avant le 20 juin 2023.**

 **Calendrier du concours :**

* Publication de l’appel : 29 mars 2023
* Fin du dépôt de candidature : 29 mai 2023 à minuit (heure de Paris) à
l’adresse : eur-artec@u-plum.fr
* Instruction des dossiers et présélection des candidat.es admissibles : 6 juin 2023
* Auditions par le Conseil Académique : 21 juin 2023
* Résultats annoncés à partir du 28 juin par voie électronique et publiés sur le site internet d’ArTeC après acceptation des candidat.es
* Le contrat prendra effet au 1er septembre 2023, pour trois ans.

1. **FORMULAIRE A REMPLIR**

***1. Identité :***

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Courriel :

Tél :

1. ***Rattachement du/de la candidat.e :***

Université :

Ecole Doctorale :

Laboratoire :

Directeur/rice de recherche pressenti(e) :

Le cas échéant, codirection ou cotutelle pressentie :

1. ***Positionnement du projet de thèse par rapport aux axes de recherche de l’EUR ArTeC (1000 signes maximum) :***

NB : Le sujet et la méthodologie devront s’inscrire dans l’un au moins des trois grands axes de l'EUR ArTeC :

*La création comme activité de recherche*

*Nouveaux modes d’écritures et de publications*

*Technologies et médiations humaines*

Pourront être investis les champs de recherche et d'expérimentation définis sur le site de l’EUR (<https://eur-artec.fr/leur-artec/presentation/>).

1. ***Sujet proposé par le/la candidat.e :***

***Titre*** :

***Type de recherche*** (cocher 1 ou 2 cases maximum)

 Recherche-création

 Recherche-action

 Recherche-développement

 Recherche théorique

 ***Résumé du projet de thèse***

*(20 lignes maximum)*

 ***-------***

***Signature du/de la candidat.e***

***Signature du directeur ou de la directrice du laboratoire***